

1.7

1) $(a + c)d - (b + d)c = ad + cd - bc - cd = ad - bc$

2) Soit r un entier tel que $r \mid (a + c)$ et $r \mid (b + d)$.

La propriété 6) de l'exercice 1.1 assure que, quels que soient les entiers m et n , r divise $m(a + c) + n(b + d)$.

En particulier, si $m = d$ et $n = -c$, on obtient :
 r divise $d(a + c) - c(b + d) = ad - bc = 1$.

On conclut que $r = \pm 1$.

Étant donné que les seuls diviseurs communs au numérateur $a + c$ et au dénominateur $b + d$ sont ± 1 , la fraction $\frac{a+c}{b+d}$ est irréductible.